Introduction

Les migrations internationales sont, pour Zolberg [1993]*, l'expression des chemins de la faim et de la peur. En Europe et dans les Amériques, leur histoire s'ouvre, dit-il, à l'époque moderne qui inaugure trois grandes périodes. La première (xve-xvIIIe siècle) correspond à la constitution des monarchies unifiées sur base religieuse en Europe occidentale. Cela produit les premiers mouvements migratoires, dont l'expulsion des Juifs puis des Arabes de l'Espagne. À la même époque, le refus des Hollandais de se convertir au catholicisme espagnol et la fuite des huguenots de France vers l'Allemagne provoquent un autre exode. Quelque 12 millions d'Africains subissent la migration forcée violente, vers les Amériques, organisée par le régime de l'esclavage à partir de 1619. Depuis 1492, des millions d'Européens se sont, par ailleurs, établis dans les colonies des Amériques. La deuxième période commence au xixe siècle avec la formation des États-nations. la révolution industrielle et la transition démographique. De nombreux départs s'organisent, de l'Europe vers les États-Unis. Des courants migratoires existent aussi entre pays européens, les immigrés¹ constituant de précieuses réserves de main-d'œuvre. Avec l'abolition de l'esclavage dans les pays européens, de nouveaux circuits de main-d'œuvre se mettent en place grâce à la colonisation. La troisième période couvre le xxe siècle. Elle est d'abord marquée par l'exode de réfugiés après la Première Guerre mondiale et la déstructuration de plusieurs empires. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le développement économique européen et

Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'ouvrage.

Nous utiliserons régulièrement le masculin neutre pour des groupes mixtes, afin d'éviter des répétitions systématiques.

nord-américain sollicite l'appel de nombreux immigrés pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs industriels provenant toujours plus des dits « pays du tiers monde ». Après 1980, de nombreux conflits armés mettent sur les routes de nombreux demandeurs d'asile.

Ce bref historique qui mêle immigration forcée (esclavage, asile) et immigration volontaire (travail, revenu, statut social, peuplement) met en lumière quelques-unes des causes sociales, économiques et politiques des migrations. Il rappelle aussi le poids du contexte historique dans la construction des figures des immigrés et des réfugiés [Noiriel, 1999]. Alors que les migrations internationales se sont construites historiquement sur l'axe Europe-Amériques, la globalisation des migrations contemporaines [Castles et al., 2014] montre des mobilités polycentrées, notamment au sein des continents africain et asiatique. Les pays du golfe Persique sont devenus un pôle d'attraction majeur de travailleurs immigrés temporaires représentant parfois plus de la moitié de la population nationale.

L'Organisation internationale des migrations (OIM) estime à 272 millions le nombre total de migrants dans le monde en 2020, soit 3.5 % de la population mondiale. Bien que ce chiffre relativise l'importance globale des flux migratoires, le volume total des migrants ne cesse de croître depuis vingt ans. Le motif principal de la migration reste le travail (60 %) alors que le nombre de personnes déplacées (15 %) et demandeuses d'asile (10 %) ne cesse de croître. Si les expériences migratoires individuelles sont motivées par des causes multiples et enchevêtrées pouvant évoluer en cours de trajectoire, les États démocratiques proposent des catégorisations administratives limitées de motifs légitimes d'entrées sur le territoire et d'installation (travail, regroupement familial, études, asile). L'analyse des mouvements migratoires se meut toujours entre deux pôles en tension : celui des dispositifs étatiques du contrôle migratoire et de l'intégration et celui de l'agentivité des immigrés.

Les travaux sur l'immigration sont traversés par des débats relatifs aux catégories utilisées. Le terme « immigré » condense deux significations. La première, juridique, renvoie au statut d'étranger. La seconde, sociologique, renseigne son statut socialement infériorisé que certains tentent de neutraliser en se qualifiant d'« expats ». Le fil rouge qui structure la condition des immigrés et celle de leurs descendants est le déficit de légitimité. La présence des premiers est souvent contestée et les seconds, quels que soient leurs efforts de conformité, restent suspects de toujours vouloir se soustraire

aux injonctions d'intégration. L'immigré est aussi une catégorisation statistique officielle. Elle désigne la population composée des personnes nées étrangères dans un pays étranger. Alors que les catégories de minorités ethniques et raciales sont dominantes aux États-Unis et au Royaume-Uni depuis longtemps, leur usage a été plus lent à être accepté, notamment en France, en raison de facteurs historiques et idéologiques. Ces catégories désignent les groupes de personnes discriminées en raison de leur origine, réelle ou supposée, dans l'accès à certaines ressources.

Depuis les premiers travaux, la sociologie de l'immigration distingue deux problématiques : celle de la migration et celle de l'installation des immigrés. Les objets d'étude de la première portent principalement sur les causes des mouvements migratoires (chapitre I) et des politiques qui les encadrent (chapitre II). La seconde se concentre sur ce qu'on nomme l'intégration, à savoir l'inclusion sociale, économique, culturelle et politique des immigrés dans la société d'installation. Toutefois, formulée en ces termes, la problématique est trop restreinte au motif qu'elle présente l'intégration comme un processus unilatéral d'inclusion d'individus dans un contenant inchangé et inchangeable. Ce qui relève aujourd'hui du champ scientifique des Migration and Ethnic Studies envisage la question de l'intégration en tenant compte de la pluralisation des sociétés transformées par les migrations et de la hiérarchisation des groupes sociaux qui en résulte, notamment sur la base ethnique et raciale. Sociologie des migrations et sociologie des relations ethniques et raciales ne peuvent donc être pensées séparément. Nous avons choisi d'accorder plus de place à cette seconde problématique. Nous procéderons à une comparaison entre la sociologie américaine (chapitres III et IV) et les sociologies européennes (chapitres v et vII). Nous présenterons également les travaux français contemporains traitant de l'intégration et de la discrimination (chapitre VI). Enfin, nous terminerons avec les catégorisations de l'altérité (chapitre VIII).

Sujet clivant politiquement, l'immigration est devenue un « objet politique global ». La sociologie de l'immigration a produit des connaissances établies, accumulé des savoirs, fourni des concepts pour comprendre les mobilités et l'intégration des immigrés et immigrées. Cet ouvrage propose une synthèse des sociologies américaine, française et européenne. Il s'attache à restituer la rigueur du travail scientifique produit, ainsi que ses controverses, en les inscrivant dans leur contexte de production.